



Déclaration conjointe concernant

LES ESCALIERS UNIQUES DANS LES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS MULTIFAMILIAUX

L'Association internationale des pompiers (AIP) et l'Association des chefs de services d'incendie métropolitain (Metropolitan Fire Chiefs Association) unissent leurs forces pour informer leurs membres et le grand public des efforts déployés dans certaines compétences afin de réduire le nombre de cages d'escalier de sortie exigées et de permettre un moyen d'évacuation unique dans les bâtiments résidentiels multifamiliaux pouvant atteindre six étages. Le code modèle actuel exige au moins deux moyens d'évacuation dans les bâtiments à usage résidentiel de plus de trois étages. Ces mesures législatives constituent une tentative de contourner les codes de sécurité modèles, exposant les occupants et les pompiers à un risque accru de blessure et de décès. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faire échec à ces efforts malavisés.

Permettre la construction de structures résidentielles comportant des exemptions ou des modifications contraires à des décennies de recherche et d'enquêtes compromettrait la sécurité. En clair, des vies seront mises en danger.

L'histoire regorge d'exemples d'incidents où un moyen d'évacuation unique ou une évacuation bloquée ont entraîné le piégeage des occupants se soldant ainsi par des pertes humaines. Ce qui est encore plus inquiétant, c'est que certaines législatures d'États, de provinces et de municipalités envisagent de réduire des dispositifs essentiels et éprouvés de sauvetage de vies en contournant le processus national de consensus pour l'élaboration des codes. Ce processus garantit un dialogue équitable et impartial entre tous les intervenants afin d'en arriver à un consensus. Le contourner met en péril le public, les occupants des bâtiments et les premiers intervenants.

Tout comme les avertisseurs de fumée et les avertisseurs de monoxyde de carbone, des moyens d'évacuation adéquats ont permis de sauver des milliers de vies et demeurent la pierre angulaire de la sécurité des personnes. Des mesures de prévention des incendies superposées, comprenant de multiples moyens d'évacuation, des systèmes d'extinction d'incendie, une construction à résistance au feu, des systèmes d'alarme incendie automatiques, la compartimentation et de nombreuses autres exigences des codes, assurent un niveau de protection raisonnable, largement reconnu et élaboré à l'échelle nationale. Des changements radicaux, comme ceux proposés dans certains territoires de compétence, vont directement à l'encontre de principes de sécurité éprouvés depuis longtemps.

Les codes et normes modèles établissent des exigences minimales de sécurité visant à répondre à des risques déterminés, notamment les incendies, les explosions, les incidents mettant en cause des matières dangereuses, les catastrophes naturelles et d'autres événements dangereux.

En s'opposant à cette initiative, l'AIP et l'Association des chefs de services d'incendie métropolitain reconnaissent ce qui suit :

1. Un moyen d'évacuation unique met en danger les résidents et les pompiers;
2. De nombreux services d'incendie ne disposent pas du personnel ni de l'équipement nécessaires pour combattre ce type d'incendie et pour évacuer en toute sécurité un grand nombre de personnes des étages élevés par un moyen d'évacuation unique;
3. Les opérations à l'aide d'échelles au sol ou aériennes sont dangereuses, même pour des pompiers formés. Évacuer des occupants au moyen de ces dispositifs les expose à un risque accru de chute ou d'être frappés par des débris provenant des lieux de l'incendie, en particulier les personnes ayant des problèmes de mobilité, un handicap ou d'autres vulnérabilités;
4. Le fait de ne fournir aux intervenants d'urgence qu'un seul point d'accès pour leurs opérations nuit aux efforts de sauvetage et d'extinction, surtout si l'unique sortie est obstruée par des occupants tentant d'évacuer la structure. Cela prive les intervenants de la possibilité d'utiliser une cage d'escalier pour l'évacuation des occupants tout en établissant les opérations d'extinction dans la seconde cage d'escalier;
5. Bon nombre de ces habitations multifamiliales proposées desservent nos populations les plus vulnérables et les exposent à un risque accru en abaissant la qualité de vie et la sécurité des personnes;
6. Les codes et normes modèles élaborés par consensus à l'échelle nationale sont promulgués à partir de données réelles tirées de tragédies passées, notamment des décès et des blessures causés par des incendies ainsi que des pertes financières considérables. De plus, la science et les technologies modernes de lutte contre les incendies sont mises à profit pour créer une protection superposée dans les bâtiments, assurant et renforçant ainsi la sécurité. Se conformer à certaines parties du code tout en favorisant l'élimination d'autres parties aura des conséquences dévastatrices.



L'AIP et l'Association des chefs de services d'incendie métropolitain de l'IAFC exigent que les législatures étatiques rejettent les tentatives de contourner le processus d'élaboration des codes modèles et que les exigences établies en matière de moyens d'évacuation soient maintenues.

Bien que l'objectif déclaré d'une sortie à escalier unique puisse simplifier la conception des bâtiments, il est essentiel de prendre en compte la perte d'exigences reconnues en matière de sécurité des personnes. Certaines propositions actuelles dans quelques États ont intégré des exigences de sécurité supplémentaires pour les bâtiments à étages multiples lorsqu'une sortie unique est autorisée. Or, lorsque la sortie consiste en un escalier extérieur, ces mesures de sécurité sont soit impossibles à réaliser, soit expressément exemptées. Malgré les compromis proposés, de nombreux bâtiments de ces régions sont dotés d'escaliers extérieurs, sans que les dispositions de sécurité proposées n'aient été intégrées. Cela soulève des questions quant à la véritable intention derrière ces solutions de rechange en matière de sécurité : accordent-elles réellement la priorité à la sécurité des pompiers et des occupants, ou ne constituent-elles qu'un moyen de contourner commodément les exigences?

Nous nous opposons fermement à tout changement qui abaisserait les exigences minimales de sécurité prévues dans les codes et normes modèles établis par consensus national.

Nous implorons tous les intervenants de continuer à collaborer afin de trouver des solutions viables qui font de la sécurité-incendie et de la sécurité des personnes la priorité absolue.